

Arrêté n°2020-11 portant nomination du directeur du département littérature et langage

Le directeur de l'École normale supérieure,

- Vu le code de l'éducation ;
- Vu le décret n°2013-1140 du 9 décembre 2013 modifié relatif à l'École normale supérieure notamment ses articles 4, 6 et 16 ;
- Vu le décret du 7 avril 2017 portant nomination de M. Marc MÉZARD, directeur de l'École normale supérieure ;
- Vu le règlement intérieur de l'École normale supérieure notamment ses articles 16, 17 et 18 ;
- Vu l'arrêté n°2018-35 portant renouvellement de la nomination du directeur de département littérature et langage,

ARRÊTE

- Article 1^{er}** M. Jean-Charles DARMON, professeur des universités, est nommé directeur du département littérature et langage à compter du 1^{er} février 2020 pour une durée de quatre ans renouvelable, en remplacement de M. Marc PORÉE, démissionnaire.
- Article 2** l'arrêté n°2018-16 du 22 mai 2018 susvisé est abrogé.
- Article 3** Le présent arrêté sera publié sur le site intranet de l'École normale supérieure.
- Article 4** le directeur de l'École normale supérieure est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 30/01/20

Le directeur de l'École normale supérieure

Marc MÉZARD